



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-044

Incorporation du document complémentaire au plan d'urbanisme de la ville de Montréal

Le projet de règlement P-03-044 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la ville de Montréal afin d'y incorporer un document complémentaire (CO 92 03386) » a été adopté par le conseil municipal le 24 mars 2003.

À la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'objectif du document complémentaire est de protéger les attributs principaux du territoire municipal qui donnent à Montréal ses qualités et son identité d'ensemble. Il contient des mesures qui visent la préservation du mont Royal, des vues sur les éléments naturels, du patrimoine, des arbres et des parements des bâtiments. Il contient également des dispositions visant le maintien de la qualité des espaces publics du centre-ville, de la vitalité des rues commerçantes de quartier et de la quiétude des secteurs résidentiels.

À ces fins, le document complémentaire reconduit et harmonise les règles et les critères déjà en place dans les règlements d'urbanisme actuels des arrondissements. Le document complémentaire comprend également de nouvelles règles et de nouveaux critères qui devront être incorporés aux règlements d'urbanisme des arrondissements afin d'assurer une meilleure harmonisation des usages et des constructions à la limite de deux arrondissements.

Le document complémentaire comprend des règles et des critères dont devront tenir compte les conseils d'arrondissement dans tout règlement qu'ils peuvent adopter en matière d'urbanisme. Les arrondissements devront incorporer ou maintenir dans leurs règlements des dispositions au moins aussi contraignantes que celles établies par le document complémentaire, et ce dans les 90 jours qui suivront son adoption.

Le document complémentaire comprend donc des mesures de maintien et d'harmonisation de dispositions existantes dans les règlements d'urbanisme en vigueur dans les arrondissements :

1. préservant le mont Royal
2. concernant la protection:
 - de vues sur le fleuve et le mont Royal;

- de vues sur la rivière des Prairies, le fleuve, le canal de Lachine et les lacs Saint-Louis et des Deux Montagnes;
 - des secteurs et des bâtiments patrimoniaux déjà préservés en y ajoutant les bâtiments patrimoniaux situés sur la voie panoramique et patrimoniale ainsi que des secteurs à créer dans deux arrondissements;
 - des aménagements en cour avant;
 - des arbres en maintenant ou en renforçant les dispositions sur l'abattage et la plantation;
 - des parements de pierre et de brique sur les façades des bâtiments.
3. concernant le maintien des mesures existantes
- assurant l'agrément des parcs et des rues du centre-ville;
 - de contingentement et de superficies applicables aux restaurants et aux débits de boissons alcoolisées;
 - à certaines rues commerçantes traitant de la superficie des commerces et de leur implantation en continuité au rez-de-chaussée et visant l'assujettissement des commerces de grandes surfaces à une procédure d'évaluation des impacts.
4. concernant des mesures nouvelles d'harmonisation à la limite de deux arrondissements visant :
- la réduction des impacts liés à la hauteur ou à l'usage d'un bâtiment sur un secteur résidentiel situé dans un autre arrondissement;
 - la compatibilité de l'aménagement d'une cour avant, d'une enseigne et d'un bâtiment situé dans un arrondissement avec un bâtiment dans l'arrondissement voisin.
5. interdisant les panneaux-réclame sur la rue Sherbrooke, la voie panoramique et patrimoniale ainsi que dans les secteurs à valeur patrimoniale, artères et secteurs ayant une grande incidence sur l'image de la ville.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisque le document complémentaire vient modifier le plan d'urbanisme.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

A) Bureaux d'arrondissement

- ❖ Ahuntsic-Cartierville, 10794, rue Lajeunesse
- ❖ Anjou, 7701, boulevard Louis-H. Lafontaine
- ❖ Beaconsfield / Baie-D'Urfé, 303, boulevard Beaconsfield
- ❖ Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, 5160, boulevard Décarie, 6^e étage
- ❖ Côte-Saint-Luc / Hampsstead / Montréal-Ouest, 5801, boulevard Cavendish, Côte-Saint-Luc
- ❖ Dollard-des-Ormeaux / Roxboro, 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux

- ❖ Dorval / L'Île-Dorval, 60, avenue Martin
- ❖ Kirkland, 17200, boulevard Hymus
- ❖ Lachine, 1800, boulevard Saint-Joseph
- ❖ LaSalle, 55, avenue Dupras
- ❖ L'Île-Bizard / Sainte-Geneviève / Sainte-Anne-de-Bellevue, 13, rue Chauret, Sainte-Geneviève
- ❖ Mercier / Hochelaga-Maisonneuve, 5600, rue Hochelaga
- ❖ Montréal-Nord, 4243, rue de Charleroi
- ❖ Mont-Royal, 90, avenue Roosevelt
- ❖ Outremont, 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- ❖ Pierrefonds / Senneville, 13665, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds
- ❖ Plateau-Mont-Royal, 201, avenue Laurier Est
- ❖ Pointe-Claire, 451, boulevard Saint-Jean
- ❖ Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est, 11370, rue Notre-Dame Est
- ❖ Rosemont / La Petite-Patrie, 5650, rue D'Iberville, 2^e étage
- ❖ Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin
- ❖ Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire
- ❖ Sud-Ouest, 6045, boulevard Monk
- ❖ Verdun, 4555, rue de Verdun
- ❖ Ville-Marie, 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5^e étage
- ❖ Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension, 529, rue Jarry Est, 4^e étage
- ❖ Westmount, 4333, rue Sherbrooke Ouest

- B) Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- C) Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique, au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement et seront entendues les personnes qui désirent s'exprimer sur le projet, selon l'horaire suivant :

Date	Arrondissements	Lieu
5 mai 2003 19 h	Verdun	Bureau d'arrondissement 4555, rue de Verdun
6 mai 2003 19 h 30	Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	Bureau d'arrondissement 12001, boulevard De Salaberry
7 mai 2003 19 h	Île Bizard/St-Geneviève/ Ste-Anne de Bellevue	Pavillon V. Lecavalier 488, montée de l'Église
8 mai 2003 19 h	Ahuntsic/Cartierville	Centre l'Acadie 2005, rue Victor-Doré
8 mai 2003 19 h	Mont-Royal	Bureau d'arrondissement 90, avenue Roosevelt

Date	Arrondissements	Lieu
12 mai 2003 19 h	Anjou	Bureau d'arrondissement 7701, boulevard Louis-H. Lafontaine
12 mai 2003 19 h	Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	Bureau d'arrondissement 11370, rue Notre-Dame Est
12 mai 2003 19 h	Westmount	Bureau d'arrondissement 4333, rue Sherbrooke Ouest
13 mai 2003 19 h	Beaconsfield/Baie d'Urfé	Bureau d'arrondissement 303, boulevard Beaconsfield
13 mai 2003 19 h	Pointe-Claire	Bureau d'arrondissement 451, boulevard Saint-Jean
13 mai 2003 19 h	Villeray/St-Michel/Parc-Extension	Centre communautaire Parc-Extension 419, rue Saint-Roch
15 mai 2003 19 h	Sud-Ouest	Maison de la culture Marie-Uguay 6052, boulevard Monk
20 mai 2003 19 h	Plateau-Mont-Royal	ÉNAP, 4750, avenue Henri-Julien
20 mai 2003 19 h	Ville-Marie	Bureau d'arrondissement 888, boulevard de Maisonneuve Est
21 mai 2003 19 h	Dorval/L'Île-de-Dorval	Centre culturel 1401, Bord-du-Lac
21 mai 2003 19 h	Lasalle	Bureau d'arrondissement 55, avenue Dupras
21 mai 2003 19 h	Rosemont/La Petite-Patrie	Bureau d'arrondissement 5650, rue D'Iberville
22 mai 2003 19 h	Saint-Laurent	Bureau d'arrondissement 777, boulevard Marcel-Laurin
26 mai 2003 19 h	Côte-des-neiges/Notre-Dame-de-Grâce	5151, chemin de la Côte-des-Neiges
26 mai 2003 19 h	Montréal-Nord	Bureau d'arrondissement 11155, avenue Hébert
27 mai 2003 19 h	Pierrefonds/Senneville & Kirkland	Bureau d'arrondissement 13665, boulevard Pierrefonds

Date	Arrondissements	Lieu
27 mai 2003 19 h	Saint-Léonard	Bibliothèque municipale de Saint-Léonard 8420, boulevard Lacordaire
28 mai 2003 19 h	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Mercier 8105, rue Hochelaga
28 mai 2003 19 h	Outremont	Bureau d'arrondissement 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
29 mai 2003 19 h	Côte-St-Luc/Hampstead / Montréal Ouest	Bureau d'arrondissement 5801, boulevard Cavendish
29 mai 2003 19 h	Lachine	Bureau d'arrondissement 1800, boulevard Saint-Joseph

De plus, des séances sont spécifiquement réservées pour le dépôt de mémoires et l'audition des personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces séances auront lieu, aux dates et lieux suivants :

Date	Secteur	Lieu
9 juin 2003 19 h	Secteur Est	Centre Pierre Charbonneau 3000, rue Viau (Métro Viau)
11 juin 2003 19 h	Secteur Ouest	Salle du conseil Bureau d'arrondissement Pointe-Claire 491, boulevard Saint-Jean (Autobus 202, 203)
16 juin 2003 19 h	Secteur Centre	Office de consultation publique de Montréal 1550, rue Metcalfe, 14 ^e étage (Métro Peel)

Des séances supplémentaires pourront être tenues au besoin.

Les personnes et organismes intéressés à déposer un mémoire sont invités à en transmettre copie avant le 4 juin 2003 16h aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, en quinze exemplaires papier et en version électronique et à s'inscrire auprès de M. Gilles Gosselin à l'adresse suivante : gosselin@ville.montreal.qc.ca.

Renseignements : Gilles Gosselin (514) 872-3568.

Montréal, le 19 avril 2003

M^e Jacqueline Leduc
Greffière de la ville



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

PUBLIC CONSULTATION

Amendment to the urban plan By-law P-03-044

Incorporation of the secondary document into the Montréal urban plan

The draft by-law entitled "Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y incorporer un document complémentaire" (P-03-044) (CO92 03386) was adopted at the city council meeting of March 24, 2003.

At the city council's request, the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold public consultations on the draft by-law and provide the background material.

OBJECT OF CONSULTATION

The object of the secondary document is to protect the distinctive attributes of the territory of Montréal. It contains measures for the preservation of Mount Royal, views of natural elements, heritage, trees and facings. It also deals with the maintenance of quality public spaces in the downtown core, the vibrancy of commercial streets, and peace and quiet in residential sectors.

The secondary document extends and harmonizes the rules and criteria already in place in urban planning by-laws, and provides new rules and criteria to be incorporated into the urban planning by-laws of boroughs, to ensure harmony between uses and constructions at the dividing line of two boroughs.

The draft by-law amends the Montréal urban plan by adding a secondary document containing rules and criteria that borough councils must take into account when adopting urban planning by-laws. Boroughs will have to incorporate or maintain provisions that are as binding as those in the secondary document, within 90 days after their adoption.

It contains measures for the maintenance and harmonization of existing urban planning by-law provisions:

1. Preservation of Mount Royal
2. Protection of:
 - Views of the river and Mount Royal
 - Views of the Des Prairies River, the river, the Lachine Canal, lakes Saint-Louis and Des Deux-Montagnes
 - Already preserved heritage sectors and buildings, with the addition of heritage buildings on the panoramic and heritage parkway, and sectors to be created in two boroughs

- Front-yard developments
- Maintenance and reinforcement of provisions relating to the felling and planting of trees
- Stone and brick facings of buildings

3. Maintenance of existing measures:

- Amenities of downtown parks and streets
- Setting of area quotas for restaurants and drinking establishments
- For certain commercial streets as to the area of businesses and their land coverage at ground level, and compulsory impact studies for superstores

4. New harmonization measures at the dividing line of two boroughs:

- Reduction of the impact due to the height and use of a building on a residential sector in another borough
 - Compatibility of the development of a front yard, a sign and a building in a borough with a building in a neighboring borough
5. Banning of billboards on Sherbrooke Street, the panoramic and heritage parkway, and in key heritage sectors, streets and sectors

A public consultation on the draft by-law must be held since the secondary document amends the urban planning by-law.

BACKGROUND MATERIAL

The background material may be consulted at the following places, during regular office hours:

A) Borough offices

- ❖ Ahuntsic-Cartierville: 10794 Lajeunesse Street
- ❖ Anjou: 7701 Louis-H.-Lafontaine Boulevard
- ❖ Beaconsfield—Baie-D'Urfé: 303 Beaconsfield Boulevard
- ❖ Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce: 5160 Décarie Boulevard, 6th floor
- ❖ Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest: 5801 Cavendish Boulevard, Côte-Saint-Luc
- ❖ Dollard-Des Ormeaux—Roxboro: 2001 De Salaberry Boulevard, Dollard-Des Ormeaux
- ❖ Dorval—L'Île-Dorval: 60 Martin Avenue
- ❖ Kirkland : 17200 Hymus Boulevard
- ❖ Lachine: 1800 Saint-Joseph Boulevard
- ❖ LaSalle: 55 Dupras Avenue
- ❖ L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue: 13 Chauret Street, Sainte-Geneviève
- ❖ Mercier—Hochelaga-Maisonneuve: 5600 Hochelaga Street
- ❖ Montréal-Nord: 4243 Charleroi Street
- ❖ Mont-Royal: 90 Roosevelt Avenue
- ❖ Outremont: 543 Côte-Sainte-Catherine Road
- ❖ Pierrefonds-Senneville: 13665 Pierrefonds Boulevard, Pierrefonds
- ❖ Plateau-Mont-Royal: 201 Laurier Avenue East
- ❖ Pointe-Claire: 451 Saint-Jean Boulevard

- ❖ Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est: 11370 Notre-Dame Street East
- ❖ Rosemont—La Petite-Patrie: 5650 D'Iberville Street, 2nd floor
- ❖ Saint-Laurent: 777 Marcel-Laurin Boulevard
- ❖ Saint-Léonard : 8400 Lacordaire Boulevard
- ❖ Sud-Ouest: 6045 Monk Boulevard
- ❖ Verdun : 4555 Verdun Street
- ❖ Ville-Marie: 888 De Maisonneuve Boulevard East, 5th floor
- ❖ Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension: 529 Jarry Street East, 4th floor
- ❖ Westmount: 4333 Sherbrooke Street West

- B) Direction du greffe, Ville de Montréal, 275 Notre-Dame Street East, Ground floor
- C) Office de consultation publique de Montréal, 1550 Metcalfe Street, Suite 1414
www.ocpm.qc.ca

PUBLIC CONSULTATION MEETING

All persons and organizations are invited to attend the public consultation meeting for the description of the draft by-law and the hearing of persons and organizations wishing to be heard, as follows:

Date	Borough	Place
May 5, 2003 at 7 p.m.	Verdun	Borough office 4555 Verdun Street
May 6, 2003 at 7:30 p.m.	Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	Borough office 12001 De Salaberry Boulevard
May 7, 2003 at 7 p.m.	L'Île Bizard—Sainte-Geneviève— Sainte-Anne-de-Bellevue	Pavillon V. Lecavalier 488 Montée de l'Église
May 8, 2003 at 7 p.m.	Ahuntsic-Cartierville	Centre l'Acadie 2005 Victor-Doré Street
May 8, 2003 at 7 p.m.	Mont-Royal	Borough office 90 Roosevelt Avenue
May 12, 2003 at 7 p.m.	Anjou	Borough office 7701 Louis-H.- Lafontaine Boulevard
May 12, 2003 at 7 p.m.	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	Borough office 11370 Notre-Dame Street East
May 12, 2003 at 7 p.m.	Westmount	Borough office 4333 Sherbrooke Street West
May 13, 2003 at 7 p.m.	Beaconsfield—Baie-D'Urfé	Borough office 303 Beaconsfield Boulevard

Date	Borough	Place
May 13, 2003 at 7 p.m.	Pointe-Claire	Borough office 451 Saint-Jean Boulevard
May 13, 2003 at 7 p.m.	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	Centre communautaire Parc-Extension 419 Saint-Roch Street
May 15, 2003 at 7 p.m.	Sud-Ouest	Maison de la culture Marie-Uguay 6052 Monk Boulevard
May 20, 2003 at 7 p.m.	Plateau-Mont-Royal	ÉNAP, 4750 Henri-Julien Avenue
May 20, 2003 at 7 p.m.	Ville-Marie	Borough office 888 de Maisonneuve Boulevard East
May 21, 2003 at 7 p.m.	Dorval—L'Île-Dorval	Centre culturel 1401 Bord-du-Lac
May 21, 2003 at 7 p.m.	LaSalle	Borough office 55 Dupras Avenue
May 21, 2003 at 7 p.m.	Rosemont— La Petite-Patrie	Borough office 5650 D'Iberville Street
May 22, 2003 at 7 p.m.	Saint-Laurent	Borough office 777 Marcel-Laurin Boulevard
May 26, 2003 at 7 p.m.	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	5151 Côte-des-Neiges Road
May 26, 2003 at 7 p.m.	Montréal-Nord	Borough office 11155 Hébert Avenue
May 27, 2003 at 7 p.m.	Pierrefonds-Senneville & Kirkland	Borough office 13665 Pierrefonds Boulevard
May 27, 2003 at 7 p.m.	Saint-Léonard	Bibliothèque municipale de Saint-Léonard 8420 Lacordaire Boulevard
May 28, 2003 at 7 p.m.	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Mercier 8105 Hochelaga Street
May 28, 2003 at 7 p.m.	Outremont	Borough office 543 Côte-Sainte-Catherine Road

Date	Borough	Place
May 29, 2003 at 7 p.m.	Côte-Saint-Luc—Hampstead —Montréal Ouest	Borough office 5801 Cavendish Boulevard
May 29, 2003 at 7 p.m.	Lachine	Borough office 1800 Saint-Joseph Boulevard

Sessions have been reserved for the tabling of petitions and for the hearing of persons and organizations.

The sessions will be held as follows:

Date	Sector	Place
June 9, 2003 at 7 p.m.	East	Centre Pierre-Charbonneau 3000 Viau Street (Viau metro)
June 11, 2003 at 7 p.m.	West	Council chamber Borough office – Pointe-Claire 491 Saint-Jean Boulevard (202, 203 bus)
June 16, 2003 at 7 p.m.	Centre	Office de consultation publique de Montréal 1550 Metcalfe Street, 14th floor (Peel metro)

Additional meetings will be held if necessary.

Persons and organizations interested in submitting a brief must file 15 printed copies and an electronic version with Gilles Gosselin (OCPM) at gosselin@ville.montreal.qc.ca before June 4, 2003, at 4 p.m.

Information: Gilles Gosselin (514) 872-3568.

Montréal, April 19, 2003

Jacqueline Leduc
City Clerk